



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
DU 14 MARS 2018 A 18 HEURES 30  
EN MAIRIE**

**0. Approbation du compte rendu  
de la séance du 30.11.2017  
Désignation du secrétaire de séance : Madame Gisèle  
KURKDJIAN**

**1. Débat d'orientation budgétaire 2018**

***Rapporteur : Monsieur GAGGIOLI***

Monsieur GAGGIOLI, adjoint délégué aux finances, présente les résultats provisoires de l'exercice 2017, et les grandes lignes du budget 2018. Ainsi que les résultats provisoires de l'exercice 2017, pour le budget principal et les budgets annexes (régie funéraire, camping, lotissement le Parc), ainsi que l'état de la dette pour l'exercice 2017, les orientations budgétaires en section de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2018. Le débat d'orientation budgétaire a ensuite lieu.

**2. Ouverture crédits en section de fonctionnement avant le  
vote du budget primitif 2018**

***Rapporteur : Monsieur GAGGIOLI***

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité d'ouvrir les crédits suivants en section de fonctionnement avant le vote du budget primitif

Compte 657631 :

- Avance subvention projet d'école – Maternelle l'Orangerie 1 200 €
- Avance subvention projet d'école – Élémentaire Lucie AUBRAC 4 800 €

Compte 65548 :

- Cotisation CAUE 84 - 2017 1 634.88 €

Encaissement chèque avoir JOCATOP 450.00 €

**3. Intégration de la DLVA et de la CCPFML dans les  
statuts de PNRL**

***Rapporteur : Monsieur le Maire***

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité l'adhésion de la DLVA et de la Communauté de communes Pays de Forcalquier - Montagne de Lure au syndicat mixte du PNRL.

**4. Recensement de la population 2018**  
**Rémunération des agents recenseurs**

*Rapporteur : Madame DUMONTIER*

Le conseil municipal a fixé à l'unanimité, comme suit, la rémunération des agents recenseurs : tarif forfaitaire de 1.13 € par feuille de logement et 1.72 € par bulletin individuel, ainsi qu'un forfait pour les deux séances de formation à 50 €, et le paiement de frais de déplacement aux agents ayant utilisé leur véhicule pour effectuer la collecte dans les quartiers éloignés du centre village.

**5. Modification du tableau théorique des effectifs du personnel**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité de modifier le tableau théorique des effectifs du personnel de la commune par la création d'un poste d'attaché principal, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018, pour un agent actuellement attaché remplissant les conditions d'avancement au grade supérieur.

**6. Château de la Tour d'Aigues**  
**Renouvellement des conventions de dépôt des collections et objets d'art**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité de renouveler la convention de dépôt passée entre les propriétaires et le Département de Vaucluse pour les objets et collections d'art présentés au Musée des Faïences, et autorisé Monsieur le Maire à signer les conventions à intervenir.

**6. Demandes de subventions**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Le conseil municipal a autorisé à l'unanimité Monsieur le Maire à solliciter auprès des partenaires privés et publics toutes subventions en vue de la réalisation de projets communaux d'investissement.

La séance est levée à 19 h 45.